



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Juin/Juni 2020

365

ALERTE CHOLÉRA EN 1831-1832 11
SUBVENTIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES 12
CRÉER À PARIS OU À BUENOS AIRES 6

3 Editorial

4 Concours
Wettbewerb

5 Communications
du Conseil communal
Mitteilungen aus
dem Gemeinderat

6 Créer à Paris
ou à Buenos Aires

8 Chroniques « covidiennes »

10 Une saison au goût
d'inachevé

11 Alerte choléra à Fribourg
en 1831-1832

12 Des subventions commu-
nales pour les propriétaires
Kommunale Subventionen
für die Eigentümer

13 Agenda 2030

14 A la Bibliothèque
In der Bibliothek

15 Femmes de Fribourg

Ensemble en faveur de la transition énergétique

Dans les rues, la jeunesse exige des réponses à la grande question de savoir comment nous pouvons façonner la transition énergétique et le passage des combustibles fossiles vers un approvisionnement en énergie durable plus sûr, plus propre et plus abordable. Elle a raison ! Il devient de plus en plus évident que, de par notre consommation d'énergie et de ressources, nous détruisons peu à peu nos moyens de subsistance. Une conversion rapide vers un approvisionnement énergétique durable et renouvelable est absolument nécessaire et, si on s'en donne la peine, également possible. La Ville de Fribourg a déjà annoncé une telle transition énergétique : elle veut réduire

les émissions carbonées et diminuer l'usage des énergies fossiles. Elle prévoit également des projets pour la production d'énergie renouvelable et table sur le chauffage à distance, sur l'assainissement des bâtiments et sur les installations photovoltaïques. On trouve d'ailleurs de tels dispositifs sur le toit de l'école de la Vignetaz et il est prévu d'en placer sur celui du futur parking de Saint-Léonard et sur celui du futur bâtiment

**ANDREA
BURGENER WOEFFRAY**



des Services de la police locale, de la mobilité et de l'informatique. De plus, un « Plan lumière » est en cours d'élaboration, dans le but de rendre l'éclairage en ville plus efficient et plus respectueux de l'environnement tout en garantissant la sécurité. Les véhicules communaux sont remplacés par des modèles électriques. Enfin, la gestion des déchets dispose d'un potentiel élevé : les déchets devraient être réduits, revalorisés et réutilisés afin de produire de l'énergie. Un tel concept est en train d'être complètement repensé. Toutefois, ces mesures ne suffisent pas. Nous devons agir, toutes et tous.

Energiewende ist persönliches Handeln

Die Stadt Freiburg stellt finanzielle Unterstützung all jenen in Aussicht, welche die Energiewende mittragen wollen. Der Generalrat hat dafür für das Jahr 2020 einen Betrag von Fr. 250000.– gesprochen. Es handelt sich um die Unterstützung wirksamer Massnahmen, welche bei den Eigentümern vorerst Kosten entstehen lassen, die aber nachfolgend mit Ersparnissen einhergehen: Mit der Optimierung des Heizsystems wird Energie gespart, mit der Installation von Solarpanels wird Energie erzeugt und mit einem Energielabel kann eine eigentliche Energiestrategie entworfen werden. Sie finden weitere Informationen dazu in dieser Ausgabe. Die Energiewende ist möglich – durch sinnvolles Zusammenspiel von verschiedensten Massnahmen und Akteuren. Sie braucht das Engagement von uns allen.

Concours Wettbewerb

365



© Ville de Fribourg / Valentine Brodrad

En quelle année le canton de Fribourg introduit-il le droit d'éligibilité des femmes au niveau cantonal ?

Réponse jusqu'au 20 juin 2020 à Ville de Fribourg, «Concours 1700», Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

In welchem Jahr wurde im Kanton Freiburg das Frauenwahlrecht auf kantonaler Ebene eingeführt ?

Antwort bis 20. Juni 2020 an Stadt Freiburg, «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 363

En séance du Conseil communal du mardi 28 avril 2020, M. le syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours n° 363. La réponse à donner était : « **Sainte Catherine** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M^{me} Anna Lezzi

gagne l'ouvrage *Marcello, Adèle d'Affry (1836-1879), duchesse de Castiglione Colonna*, dirigé par Gianna A. Mina, édité par le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), ainsi que 2 entrées au MAHF.

2^e prix M. Erin Aliti

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de Fr. 68.–.

3^e prix M. Louis Riedo

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M. René Perler

gagne une carte de parking de Fr. 50.– au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Marie-Hélène Dayer

gagne une tasse Fribourg, garnie de petites surprises.

Félicitations! Vous recevrez votre prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg

MUSEE D'ART
ET D'HISTOIRE
FRIBOURG



PARKING DES ALPES



En bref...

Le Conseil général à Saint-Léonard Les 30 et 31 mars, le Conseil général aurait dû tenir séance. La pandémie en a décidé autrement. Toutefois, avec le début des phases de déconfinement, la vie politique a repris avec quelques ajustements : les séances ont été déplacées dans des espaces plus vastes pour que la distance sanitaire puisse être respectée. Ainsi, la séance des 25 et 26 mai a eu lieu à la Salle des fêtes, sur le site de Saint-Léonard, et non pas dans la grande salle de l'ancienne Maison de Justice (rue des Chanoines 1). Les 80 élu-e-s ainsi que les cinq membres du Conseil communal, les représentant-e-s de l'administration communale et de la presse ont bénéficié d'un espace pouvant accueillir jusqu'à 2000 personnes, en temps normal ! La distance sanitaire a pu aisément être respectée. A l'ordre du jour figuraient, notamment, l'examen et l'approbation des comptes et du Rapport de gestion 2019 de la Ville ainsi que l'élection de la nouvelle présidente, Adeline Jungo. Vous trouverez un compte-rendu de la séance dans le prochain numéro de 1700. La séance suivante devrait se tenir les 29 et 30 juin, toujours à la Salle des fêtes.

Payer son parking avec l'application EasyPark Dès le 1^{er} juin, une troisième application de paiement dématérialisé du stationnement arrive en ville : EasyPark. Elle s'ajoute aux solutions AllPark et Parkingpay, déjà en place à Fribourg. Ces trois applications permettent de régler ses frais de parking sur le territoire public depuis son smartphone et de prolonger à distance la durée du stationnement, jusqu'à concurrence de la période maximale autorisée. Un surcoût à la charge des automobilistes est possible. Toutefois, le paiement via ces applications reste avantageux puisque les utilisatrices et utilisateurs ne paient que le temps de stationnement réellement consommé. Disposer de trois systèmes de paiement dématérialisé est un atout : les automobilistes auront ainsi le choix. Par ailleurs, les touristes et les personnes de passage n'auront pas forcément besoin d'installer une application spécifique à Fribourg et pourront en réutiliser une qu'ils/elles possèdent peut-être déjà.

La Fête des voisins repoussée Ce vendredi 29 mai, les immeubles, les rues et les quartiers auraient dû s'animer à l'occasion de la Fête des voisins, seulement le Covid-19 est passé par là. Le rassemblement a été repoussé au vendredi 18 septembre. Réservez déjà la date ! Les détails organisationnels seront communiqués à la fin du mois d'août. En revanche, comme nos contacts sociaux sont actuellement limités, il est important de nous amuser ensemble, mais à distance. C'est pourquoi la Ville de Fribourg et Radio Fribourg organisent un loto radiodiffusé le vendredi 29 mai. Malheureusement, il est trop tard pour se procurer les cartons officiels de l'événement. Que cela ne vous empêche pas d'allumer votre radio à 19h05 pour écouter cette émission spéciale.

LE CHIFFRE

7576740

C'est le volume d'eau en m³ traité par la Station d'épuration des eaux de Fribourg en 2019.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
info@media-f.ch

Impression
media f sa
Bd de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 44 55

Photo couverture
La cour intérieure de l'ancien Hôpital des Bourgeois avec deux œuvres de Jean-Jacques Hofstetter.
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUES DE LA POPULATION

A la fin avril 2020, la population légale de la ville était de **38 443 habitantes et habitants**, soit 22 de plus qu'à la fin mars 2020. La population en séjour était de 3076 (-18). Le chiffre de la population totale était donc au 30 avril de 41 519 (+4). Sur ce nombre, 27 030 personnes étaient de nationalité suisse et 14 489 de nationalité étrangère.

BEVÖLKERUNGSSTATISTIK

Ende April 2020 zählte die zivilrechtliche Bevölkerung der Stadt **38 443 Einwohnerinnen und Einwohner** bzw. 22 Personen mehr als im März 2020. Die Zahl der Wochenaufenthalterinnen und -aufenthalter betrug 3076 Personen (-18). Die Gesamtbevölkerung zählte folglich Ende April 41 519 Personen (+4). Davon waren 27 030 Personen schweizerischer und 14 489 ausländischer Nationalität.

COMMUNICATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a adopté le Rapport de gestion 2019 de la Ville de Fribourg ;
a approuvé les comptes et le Rapport de gestion 2019 des Institutions bourgeoises, qui seront présentés à la prochaine assemblée bourgeoise, celle-ci étant reportée du 27 mai au 9 septembre 2020 ;
a approuvé les comptes 2019 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) ;
a fixé la réception des nouveaux habitants au samedi 3 octobre 2020 à 10 h 30 ;
a accordé une première aide d'urgence à plusieurs associations d'entraide pour un montant de 20 000 francs ;
a approuvé les mesures de compartimentage à la route de la Vignettaz, avec mise en place d'une borne escamotable ;
a décidé la mise en place de mesures de subventionnement pour l'encouragement à l'efficacité énergétique pour les propriétaires de bâtiments.

MITTEILUNGEN
AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

verabschiedet den Geschäftsbericht 2019 der Stadt Freiburg ;
bewilligt die Rechnung und den Geschäftsbericht 2019 der Institutionen der Burgergemeinde, die der vom 27. Mai auf den 9. September verschobenen nächsten Burgerversammlung vorgelegt werden ;
bewilligt die Rechnung 2019 der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg (CPPVF) ;
legt den Empfang der neuen Einwohnerinnen und Einwohner auf Samstag, 3. Oktober 2020, um 10.30 Uhr fest ;
gewährt eine erste Nothilfe in Höhe von 20 000 Franken an mehrere Hilfsvereine ;
bewilligt die Kammerungsmassnahmen mit Einbau eines versenkbaren Pollers an der Route de la Vignettaz ;
beschliesst die Bereitstellung von Subventionsmassnahmen zur Förderung der Energieeffizienz für Hausbesitzer.

Créer à Paris ou à Buenos Aires

RÉSIDENCES ARTISTIQUES 2021

Parce qu'il est permis de rêver d'un demain où les frontières seront à nouveau ouvertes, où les créatrices et créateurs de Fribourg pourront à nouveau circuler librement pour exercer et diffuser leur art, la Ville de Fribourg met au concours deux résidences artistiques, l'une à Paris et l'autre à Buenos Aires.

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Fribourg propose régulièrement aux artistes de la région des résidences à l'étranger pour se consacrer pleinement à leur projet artistique, réaliser un travail de recherche et, partant, faire rayonner leur art au-delà du canton. Cette parenthèse créatrice remplit une double mission: elle constitue un outil encourageant la création et l'émergence, tel un tremplin de carrière; elle est aussi l'opportunité de stimuler de nouvelles rencontres et des échanges artistiques.

Deux appels à candidatures pour 2021

La Ville de Fribourg poursuit son encouragement en faveur des artistes de la région et met au concours deux résidences d'artistes:

Résidence dans l'atelier de la CVC, situé dans le quartier de la Boca à Buenos Aires

www.skk-cvc.ch

Durée: 6 mois – Date: du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Cet atelier est proposé dans le cadre de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC), dont la Ville de Fribourg est membre. La CVC et les villes membres soutiennent le séjour avec une bourse. L'artiste choisi/e pourra séjourner dans le quartier de la Boca, à Buenos Aires, haut lieu d'émulation artistique. Cette escapade argentine lui permettra de prendre ses distances du quotidien, de s'immerger dans la vie culturelle d'une grande ville, ainsi que de développer son art dans un environnement inspirant.

Résidence à l'atelier Jean Tinguely, de la Cité internationale des Arts à Paris

www.citedesartsparis.net

**Durée: une année (12 mois)
Date: du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022**

Tous les deux ans, la Ville de Fribourg met au concours un séjour à la Cité des Arts. Depuis 1985, la Ville et l'Etat de Fribourg proposent, à tour de rôle, l'atelier Jean Tinguely à Paris à leurs artistes (ils sont plus de 36 à y avoir séjourné). Lieu de vie ouvert au dialogue entre les cultures et les disciplines artistiques, la Cité des Arts compte trois cents ateliers, sept salles d'expositions, cinq studios de répétitions, une salle de musique, des ateliers collectifs de lithographie, de gravure, de sérigraphie et un laboratoire pour la photographie.

Pour déposer une candidature

Les dossiers de candidature sont attendus jusqu'au 22 juillet 2020 à culture@ville-fr.ch

Les résidences artistiques sont ouvertes aux artistes ayant leur domicile à Fribourg ou qui entretiennent des liens étroits avec la ville. Toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues. Parmi les critères de sélection, la qualité du projet artistique, l'intérêt pour l'artiste d'aller à Paris ou à Buenos Aires pour ce projet; l'importance de résider à l'étranger à ce stade de sa carrière ou l'intégration du projet dans sa démarche artistique sont autant d'éléments évalués par un jury d'experts.

Plus d'infos sur: www.ville-fribourg.ch/culture



In Paris oder Buenos Aires kreativ tätig werden

KÜNSTLER- RESIDENZEN 2021

Weil man von einer Zukunft träumen darf, in der die Grenzen wieder geöffnet sind und sich die Freiburger Kunstschaffenden wieder frei bewegen können, um Werke zu schaffen und zu verbreiten, schreibt die Stadt Freiburg zwei Künstlerresidenzen aus, die eine in Paris, die andere in Buenos Aires.

Seit mehr als 30 Jahren bietet die Stadt Freiburg den Kunstschaffenden der Region regelmässig Residenzen im Ausland an, in denen sie sich voll und ganz ihrem künstlerischen Projekt widmen können, um Recherchen zu betreiben und ihre Kunst über den Kanton hinaus bekannt zu machen. Diese kreativen Intermezzi erfüllen eine doppelte Mission: Sie sind ein Werkzeug, das wie ein Karrieresprungbrett die Kreativität und den künstlerischen Reifeprozess fördert, aber auch eine Gelegenheit, neue künstlerische Begegnungen und gegenseitigen Austausch anzuregen.

Zwei Ausschreibungen für 2021

In Fortsetzung ihrer Unterstützung für die Kunstschaffenden der Region schreibt die Stadt Freiburg zwei Künstlerresidenzen aus:

Residenz im Atelier der SKK im La-Boca-Viertel in Buenos Aires

www.skk-cvc.ch

**Dauer: 6 Monate
Datum: 1. Januar bis 30. Juni 2021**

Dieses Atelier wird im Rahmen der Städtekonferenz Kultur (SKK) angeboten, der die Stadt Freiburg angehört. Die SKK und ihre Mitgliedsstädte unterstützen den Aufenthalt mit einem Stipendium. Das Atelier befindet sich im La-Boca-Viertel in Buenos Aires, einem wichtigen Zentrum des künstlerischen Schaffens. Dieses argentinische Intermezzo ermöglicht es dem/der ausgewählten Künstler/-in, dem gewohnten Alltag zu entfliehen, in das kulturelle Leben einer Grossstadt einzutauchen und seine/ihre Kunst in einem inspirierenden Umfeld zu entwickeln.



La Cité internationale des Arts à Paris
© www.citedesartsparis.net – Paris



L'atelier mis au concours à Buenos Aires
© www.sk-k-cvc.ch
Buenos Aires

Residenz im Atelier Jean Tinguely der Cité internationale des Arts in Paris

www.citedesartsparis.net
Dauer: 1 Jahr (12 Monate)
Datum: 1. September 2021 bis 31. August 2022

Alle zwei Jahre schreibt die Stadt Freiburg einen Wettbewerb für einen Aufenthalt in der Cité des Arts aus. Seit 1985 bieten die Stadt und der Staat Freiburg ihren Kunstschaffenden abwechselnd das Atelier Jean Tinguely in Paris an: Mehr als 36 Künstler/-innen hielten sich bereits dort auf. Die Cité des Arts ist ein für den Dialog zwischen Kulturen und Kunstfächern offener Lebensort mit 300 Ateliers, sieben Ausstellungsräumen, fünf Proberäumen, einem Musikraum, kollektiven Ateliers für Lithografie, Kupferstich und Siebdruck sowie einem Fotolabor.

Um sich zu bewerben

Die Bewerbungsdossiers sind bis 22. Juli 2020 an culture@ville-fr.ch zu senden.

Die Künstlerresidenzen stehen Kunstschaffenden offen, die ihren Wohnsitz in Freiburg haben oder enge Beziehungen zur Stadt pflegen. Alle Kunstgattungen sind willkommen. Zu den Auswahlkriterien, die von einer Fachjury bewertet werden, gehören unter anderem die Qualität des künstlerischen Projekts, das Interesse der Kunstschaffenden, sich für dieses Projekt nach Paris oder Buenos Aires zu begeben, die Bedeutung des Auslandsaufenthalts für ihre gegenwärtige Karriere oder die Einbettung des Projekts in ihr künstlerisches Schaffen.

Weitere Infos auf: www.ville-fribourg.ch/de/kultur

Des **idées** pour mettre l'art en vitrine

Suite à la pandémie, amener l'art dans les vitrines et les espaces urbains libres pourrait s'avérer une démarche essentielle pour dynamiser la vie de quartier. C'est justement l'ambition de la Régie culturelle, projet-pilote de la Ville de Fribourg prêt à être lancé cet été. Un appel à idées est lancé pour co-construire le projet inaugural de cette plateforme entre artistes et propriétaires d'espaces commerciaux. Mentionnée pour la première fois lors des Assises de la culture dans la région fribourgeoise en 2013, plébiscitée par les artistes et les experts lors de la Journée de la culture en 2018 puis testée lors des fêtes de fin d'année en 2019, la Régie culturelle est aujourd'hui prête pour être déployée comme projet pilote dans le quartier du Bourg. Suite à la pandémie, la Régie culturelle pourrait s'avérer une démarche essentielle pour dynamiser la vie de quartier.

Ideen, um Kunst ins Schaufenster zu bringen

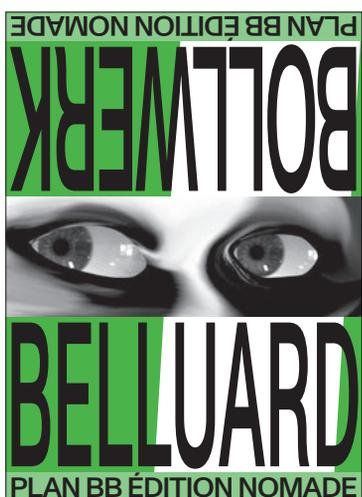
Infolge der Pandemie könnte sich die Präsentation von Kunst in Schaufenstern und freien urbanen Räumen als wichtiger Schritt zur Förderung des Quartierlebens erweisen. Genau dies ist das Ziel der kulturellen Verwaltung, eines Pilotprojekts der Stadt Freiburg, das bereit ist, diesen Sommer gestartet zu werden. Ein Ideenauftrag zur gemeinsamen Umsetzung des Eröffnungsprojekts dieser Plattform für Kunstschaffende und Geschäftsinhaber ist lanciert.

Die kulturelle Verwaltung, die 2013 im Rahmen der Konsultativtagung der Kultur in der Region Freiburg erstmals erwähnt, von Kunstschaffenden und Experten während des Kulturtags 2018 befürwortet und dann während der Festtage am Jahresende 2019 erprobt wurde, ist nun bereit, als Pilotprojekt im Burgquartier zu fungieren. Infolge der Pandemie könnte sich die kulturelle Verwaltung als wichtiger Schritt zur Förderung des Quartierlebens erweisen.

Chroniques « covidiennes »

ARTS

En ces temps de suspension, l'arrêt subit de toute activité n'est pas le même pour tout le monde. La preuve avec Laurence Wagner, directrice du Belluard Bollwerk International, et Sacha Love, fameux guitariste fribourgeois. Dans un monde culturel toujours sur le fil, le Covid-19 et ses conséquences ont agi comme une déflagration. Le vendredi 13 mars 2020, le ciel leur est tombé sur la tête.



Résumons : une nomination en septembre, une installation à Fribourg en octobre, une équipe à intégrer et une programmation à inventer, les derniers mois de 2019 furent chauds, très chauds pour Laurence Wagner, directrice du Belluard Bollwerk International (BBI). « Je venais à peine d'arriver, de prendre mon poste, c'est ma première édition, franchement c'est difficile » confie-t-elle. Et pourtant, Laurence Wagner rit, beaucoup, tout au long de l'entretien. Une façon de conjurer le sort peut-être. « Lorsqu'on a compris avec l'équipe que l'édition était en péril, on a sorti nos boussoles. Il fallait absolument garder le cap. Fin avril, on a dû se résoudre à tirer un trait sur le festival tel qu'il existe actuellement. On planche sur une solution alternative, on pense à des petites formes, à jouer extra-

muros. Nous n'avons d'autres choix que de nous éloigner des carcans ». Pour transcender la rage et la frustration qui la minent, l'équipe invente une édition nomade qui serait visible, si tout va bien, dès l'automne. En attendant, Laurence Wagner est sur le qui-vive, dans l'attente de chaque nouvelle directive. Une des plus importantes ? Le nombre de personnes autorisées pour une manifestation, crucial. Dynamique, la nouvelle directrice prend des contacts partout en Suisse pour trouver des lieux d'accueils. « Nous n'avons que la forteresse, et en automne, avec la météo, c'est risqué. Il va falloir satelliser les spectacles ».

Problèmes de frontières et de finances

Malgré les incertitudes, elle garde la tête froide et veut aller de l'avant. De plus, le BBI a d'autres soucis : « Nous sommes dans une vraie gymnastique financière, soupire-t-elle. Heureusement, nous avons peu de frais engagés. Par contre, nous avons dû très vite revoir les contrats et intégrer une clause « Covid » pour nous protéger. Ce n'est pas évident, ça précarise tout le monde. On essaie pourtant de rester solidaire en dédommageant les compagnies, il faut permettre aux artistes de boucler leurs projets ». Ensuite il y a le problème des frontières. Est-ce qu'une troupe italienne pourra entrer et sortir de Suisse ? Quid de ceux qui viennent du Brésil ou d'Amérique du Sud ?

Un festival à réimaginer

C'est dans un maelström de questions et d'informations contradictoires que le festival se débat. Et pourtant Laurence Wagner ne perd pas espoir : « Bien sûr, il n'y aura pas les points de rencontre habituels, on ne pourra certainement pas boire et manger dans la rue mais... on imagine un festival accueillant, beau et réconfortant. Le BBI 2020 se doit d'être présent, même d'une façon singulière. Vraiment, on se laisse la possibilité de rêver ».

« Subitement tout se fige »

Tout autre est la position de Sacha Love. Le chanteur et musicien fribourgeois est sombre et ses propos sur le statut de l'artiste et sa précarité tournoient sans cesse lors de notre conversation. Tel un vent mauvais, la

pandémie a glacé l'homme au regard doux. « Lorsque tout s'est arrêté, j'ai commencé par déprimer. Je ne me levais plus de mon canapé, je n'ai pas touché une guitare pendant deux semaines. On consacre une vie à une pratique et, du jour au lendemain, il n'y a plus rien. On s'interroge sur l'utilité de ce qu'on fait, c'est violent. Il faut dire que ce printemps, et l'été qui s'annonçait, c'était un gros morceau pour moi. J'avais une série de concerts avec Stress, une tournée au Japon avec l'artiste vaudoise Billie Bird, du boulot sur mon propre projet, une résidence artistique avec le chanteur valaisan Marc Aymon... et, subitement, tout se fige. Je me souviens, on jouait avec Stress le 7 ou 8 mars, on avait une scène le lendemain, la rumeur enflait, on s'est dit qu'on n'allait pas le faire, qu'on ne



Sacha Ruffieux
(ici en 2015)
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

donnerait pas le bon exemple, on a tout annulé la veille. Depuis ce jour, je ne joue plus ». Lorsqu'on lui demande s'il ne met pas cette période à profit pour produire, il admet faire du studio: «Après trois semaines de douche froide, je me suis remis à l'écriture, j'ai terminé des chansons et finalisé quelques morceaux. Je bosse chez moi, j'installe du matos, on échange des idées avec mon pote Mandrax (*Stephan Kohler, ndlr*), on crée des arrangements. »

Système inéquitable

On lui demande comment il survit, financièrement, sans contrats. Il nous avoue avoir quitté son poste de professeur à l'HEMU en automne dernier – «c'est bête, sans ça, je toucherais encore un salaire» – et quand on l'interroge sur les aides prévues en cette période, il bondit: «Franchement, le processus pour toucher quelque chose est très compliqué. On a l'impression de demander l'aumône. Faut pas se leurrer, on n'est pas considéré, on doit pleurnicher pour qu'on nous jette trois bouts de pain ». Lancé, il enchaîne sur la précarisation des artistes de musiques actuelles: «De plus en plus, avec la professionnalisation des métiers, les artistes ont été oubliés. Il existe ce système de résidence, c'est très bien, mais, avec les barèmes, on se rend compte que les techniciens sont mieux payés que nous. C'est quand même nous qui créons le contenu et on ne nous arrose pas... On préférerait avoir l'argent consacré à la ré-

sidence pour pouvoir le mettre dans notre travail. Il faut voir qu'en Suisse, la politique culturelle fonctionne comme une économie de marché, sauf qu'on n'a pas de show-biz ». On rit et c'est la première fois.

Industrie en péril

L'avenir n'est-il donc pas radieux, Sacha? «Officiellement, tout est reporté, les concerts avec Stress par exemple sont agendés à fin mai (*soupir*) mais on ne va pas se mentir... à titre personnel, je pense qu'il n'y aura pas de scène avant 2021, ça ne sert à rien de se dire que tout est seulement repoussé de quelques semaines ». La fin de l'année ne lui apparaît pas rose. «Tout le monde va sortir son disque en même temps, les grands comme les petits, je vous laisse deviner qui va gagner – il réfléchit – vous savez, je fais partie de la working class de la musique. Je ne suis pas connu mais j'arrive à vivre relativement normalement de ce que je fais. Avec cette crise, je pense que beaucoup vont se retrouver à la rue, littéralement. Vous verrez, on va revenir à une sorte de mécénat. Ce que révèle cette pandémie, c'est que cette frange de musiciens, cette middle class, est amenée à disparaître. Dans quelques années, on ne pourra plus vivre de la musique. Il y aura soit des bénévoles, soit des superstars ». Et dans l'atmosphère pessimiste de cet entretien résonnent alors quelques notes de désespoir: *I can feel it coming in the air tonight, Oh Love*.

La Ville de Fribourg soutient ses artistes face à la pandémie

L'annulation des événements culturels et la fermeture des salles de spectacles figurent parmi les mesures visant à contenir la propagation de la pandémie, mais bon nombre d'artistes se trouvent sans revenu ni espaces de création. Pour répondre à cette situation d'urgence, la Ville de Fribourg met à disposition 250 000 francs pour soutenir la création et l'animation artistiques professionnelles répondant aux normes sanitaires. Elle met au concours plusieurs résidences artistiques locales aux formats innovants. Les créatrices et créateurs des professions sont également conviés/es à coconstruire la Schubertiade d'Espace 2, biennale de musique classique, qui aura lieu à Fribourg les 4 et 5 septembre 2021, à travers un appel à idées. D'autres mesures d'encouragement adressées aux artistes de profession et indépendants/es résidant à Fribourg suivront, notamment dans le domaine des arts visuels, de la musique et de la littérature. Profitant de la page blanche imposée par la pandémie, les artistes pourront participer à un déconfinement innovant et créatif.

Infos sur : www.ville-fribourg.ch/culture

Die Stadt Freiburg unterstützt ihre Kunstschaffenden in Zeiten von Corona

Die Absage von Kulturveranstaltungen und die Schliessung von Aufführungsorten sind Teil der Massnahmen zur Eindämmung der Corona-Pandemie, führen aber auch dazu, dass zahlreiche Kunstschaffende augenblicklich weder über ein Einkommen noch über Veranstaltungsräume verfügen. Zur Abfederung dieser Notsituation stellt die Stadt Freiburg 250 000 Franken zur Verfügung, um unter Einhaltung der Gesundheitsmassnahmen das Schaffen und die Animationen professioneller Künstler/-innen zu unterstützen. So schreibt sie mehrere lokale Künstlerresidenzen in innovativen Formaten aus. Zudem sind professionelle Kulturschaffende mittels eines Ideenaufrufs eingeladen, die Schubertiade mitzugestalten, das Festival für klassische Musik von Espace 2, das alle zwei Jahre stattfindet und am 4. und 5. September 2021 in Freiburg Station machen soll. Weitere Unterstützungsmassnahmen für in Freiburg ansässige professionelle und unabhängige Künstlerinnen und Künstler werden folgen, insbesondere für die Bereiche bildende Kunst, Musik und Literatur. Um dem durch die Pandemie aufgezwungenen Stillstand entgegenzuwirken, können sich die Kunstschaffenden an einem innovativen und kreativen Lockdown-Ausstieg beteiligen.

Infos auf: www.ville-fribourg.ch/de/kultur

Une saison au goût d'inachevé

SPORT

Les entraînements et les compétitions sportives sont à l'arrêt. Si de nouvelles directives ont donné quelques pistes pour la reprise, elles ne signifient pas encore un retour à la normale. Pour savoir comment les athlètes et les clubs de Fribourg vivent cette situation, nous avons interrogé Marielle Giroud, joueuse d'Elfic Basket, et Reynald Olivier, responsable technique du Karaté-Club Cobra.

Marielle Giroud ronge son frein. La joueuse d'Elfic Basket Fribourg n'a pas exercé son sport depuis le 4 mars. « Nous avons terminé sur un match. Le lendemain, nous avons congé et le surlendemain, nous avons appris que c'était la fin des entraînements. » La fin de la saison a été annoncée une semaine plus tard. Depuis, plus de basket. « Nous n'avons pas accès aux salles et celles en extérieur sont généralement fermées. Nous suivons les réglementations. Du coup, je ne fais plus grand-chose », à part de la course tous les deux jours et des exercices de renforcement à domicile pour maintenir, autant que possible, sa condition physique. Cette fin de saison précipitée est d'autant plus amère qu'Elfic était bien placée dans la course au titre national et devait jouer la finale de la Patrick

Baumann Swiss Cup. Egalement membre de l'équipe suisse de basketball 3x3, Marielle aurait dû s'envoler en Inde en mars pour tenter de décrocher un billet pour les Jeux Olympiques d'été de Tokyo 2020. « Ce tournoi qualificatif est repoussé à l'année prochaine. On ne sait pas encore quand. Nous allons utiliser ce délai supplémentaire pour nous améliorer encore. Mais c'est frustrant ! »

Vivement la saison prochaine

Les joueuses d'Elfic ne disposent pas du luxe de pouvoir vivre de leur sport. C'est pourquoi Marielle Giroud est également enseignante à 70%, de sports et de sciences au Cycle d'orientation de Sarine-Ouest. Là aussi, tout est en pause. Elle qui d'ordinaire cumule un emploi et une carrière de sportive d'élite a maintenant beaucoup de temps libre. Trop ? « Au début, j'étais contente de cette pause car je sortais de semaines assez rudes. Mais ça fait deux mois maintenant ! C'est aussi très frustrant d'avoir tout ce temps libre et de ne pas pouvoir en profiter pleinement. » Le retour aux affaires sportives est maintenant possible mais contraignant : les directives concernant les entraînements sont tombées au début du mois de mai et elles sont restrictives : « Pas plus de quatre par entraînement, chacune doit avoir son ballon, pas de contacts. C'est un pas de plus, certes, mais ce n'est pas encore comme avant. » Mais sa passion pour le sport reste intacte : la trentenaire se projette déjà dans la saison prochaine et poursuivra sa carrière une année encore : « Je ne

voulais pas finir sur une demi-saison. Cela aurait été amer. Idem pour l'équipe suisse de 3x3 et les JO : je continue. C'est une très belle expérience. Je ne veux pas la rater. »

Pas de karaté en 2020

Pas de saison 2020 pour les karatékas ! La fédération suisse a annulé toutes les compétitions. « Nous aurons peut-être un petit tournoi compensatoire en décembre », espère Reynald Olivier, responsable technique du Karaté-Club Cobra. Le karaté est à l'arrêt complet depuis le 16 mars. « J'ai été choqué de la rapidité des mesures, il n'y a pas eu de phase transitoire. Ce week-end-là, j'étais alors à Leysin pour une formation Jeunesse + Sports. Nous avons dû rentrer chez nous sur-le-champ. » Le club reste en contact avec ses athlètes grâce à son site internet : « Nous mettons en ligne des vidéos pour garder la forme, pour la technique du sport, pour la coordination et donnons des défis à relever. Des monitrices et moniteurs font aussi des cours en direct par visioconférence. » Le club est essentiellement amateur. Ce temps mort ne devrait pas avoir d'incidence sur la carrière des quelques athlètes évoluant au niveau national car la situation est la même dans tout le pays.

Les cours avec les exercices techniques (kihon) et kata, se pratiquant individuellement et sans contact, pourraient reprendre mais seulement avec quatre élèves par séance. Vaut-il la peine de solliciter autant les monitrices et moniteurs ? « Nous donnerions les cours à l'extérieur (le dojo se situe au Guintzet) mais si

chaque club sportif du Guintzet fait pareil, il risque d'y avoir trop de monde ! (pires) ». Le club a sondé ses athlètes en vue d'une reprise potentielle mais attend avec impatience le 8 juin et le relâchement de certaines restrictions.

Le dojo à financer

Si peu de nuages planent sur l'aspect sportif, les finances sont plus incertaines : « Le club se base sur le volontariat : les monitrices et moniteurs touchent un défraiement. Le travail administratif est bénévole. Nous avons des réserves pour supporter la situation. Mais... On envisageait d'organiser un tournoi régional pour avoir une rentrée d'argent. Maintenant, c'est impossible. » Les inquiétudes touchent surtout le dojo, géré par cinq membres et anciens réunis en Sarl. « Nous devons couvrir les frais d'exploitation (env. 30 000 francs par an). Heureusement, nous avons pu obtenir des RHT pour les deux personnes engagées à temps partiel. Nous le louons à des externes pour des cours de yoga, tai-chi, à une crèche pour ses cours de mouvements, etc. Il faudra trouver un compromis pour le paiement de leur loyer. »

A la recherche d'aides

« Aucun subside Jeunesse + Sports ne sera versé pour la période pandémique et nous n'entrons pas dans les critères d'aide de la Confédération. Nous espérons le soutien du canton et de la Ville. Notre club a 44 ans et notre dojo 15. Cela serait vraiment dommage que tous les efforts consentis pendant toutes ces années soient balayés en deux mois. »



Le dojo du Karaté-Club Cobra au Guintzet.
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard



Marielle Giroud (2^e depuis la dr., tenant le trophée) en 2018, année où Elfic avait réussi le triplé en remportant le championnat suisse, la Coupe de Suisse et la SBL Cup. © Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Alerte choléra à Fribourg en 1831-1832

HISTOIRE

Jadis, les habitants de la Cité des Zaehringen, en proie à la malnutrition et à l'insalubrité, durent affronter différentes crises sanitaires qui se nourrissaient de ce terreau fertile que formait la misère, liée à la méconnaissance des maladies qui nous affligeaient sournoisement. A partir des *Protocoles* de la Commune, voici comment la population affronta l'apparition imminente d'une terrible calamité, que l'on croyait alors confinée en des contrées lointaines.



L'Hôpital des Bourgeois, une institution au service du bien commun. Dessin à la plume aquarellé de Jean-Joseph Comba, vers 1830/40. Collection Bourgeoisie Fribourg, Inv. 70140 (photo A. Petrovski/R. Blanchard)

« I l règne de grandes et profondes misères dans la ville. »¹ Prenant les Européens totalement par surprise, une épidémie de choléra se répand sur la planète entière au début des années 1830, frappant d'abord la Russie, puis la France en mars 1832, y faisant plus de cent mille morts, dont le premier ministre Casimir Périer. Les corps déshydratés prennent une teinte bleutée, d'où l'expression populaire d'une « peur bleue » !

En date du 15 juillet 1831, pour éviter « les ravages qu'exerce le choléra morbus dans les pays qui ont le malheur d'en être visités », le Conseil d'Etat fribourgeois décide de recenser « tous les arrivages de personnes, effets ou marchandises, qui ont lieu de la Russie, de la Pologne et de tout le nord de France et de conserver en séquestre de tels effets ou marchandises. » Un contrôle strict des voyageurs est instauré, visant tout particulièrement ceux en provenance d'outre-Jura et d'Europe centrale, les mendiants, ainsi que les colporteurs.

Le 2 septembre, le préfet ayant demandé au Conseil municipal « d'ordonner sans aucun ménagement des mesures même acerbes et désagréables envers ceux qui paraissent seulement suspects », la Police locale se met à « exercer une vigilance scrupuleuse sur les étrangers et sur l'état sanitaire de toutes les personnes entrant à Fribourg. » Pour éviter toute propagation de l'infection, la Police est invitée à « faire en sorte qu'il règne la plus grande propreté dans les rues publiques et même dans les maisons, de donner des ordres pour nettoyer les ruelles, les fontaines et les canaux publics. » C'est ainsi que les « ordures et différentes autres choses qui répandent des odeurs infectes », conservées dans certaines boucheries, devront être transportées hors de la ville ou « jetées dans la rivière. »² Nul endroit n'est épargné, y compris le cœur de la cité. En date du 7 octobre 1831, le Conseil dénonce l'encombrement des canaux par des « immondices (...) » « principalement celui de la rue de Lausanne qui est tellement obstrué qu'il n'a pour ainsi dire plus aucun écoulement et exhale une puanteur néphrétique, sous tous les rapports extrêmement nuisibles à la salubrité d'un quartier aussi peuplé. »³ Il n'est pas rare à l'époque de trouver, lors des « visites domiciliaires » au sein de « la classe indigente », « une grande quantité de nos pauvres, couchés que sur la paille ou des feuilles », manquant « d'habillement et de linge. » Comme l'on a conscience que, lors d'« invasion du choléra », la misère contribue à le propager, une collecte d'objets de première nécessité est organisée

afin de contribuer « non seulement à soulager les malheureux, mais encore à les rendre propres, et les préserver ainsi que tout le public de toute maladie épidémique. »⁴

La chasse aux boëtions

Le 19 avril 1831, une « commission particulière et spéciale » dispose du « plein pouvoir de faire le nécessaire » pour juguler le choléra. A cet effet, il est demandé au Conseil d'Etat de pouvoir disposer du Lycée, du Schiffhaus dans le quartier de la Neuveville, le grand Grenier sur la Planche et la chapelle du Petit-Saint-Jean en l'Auge.⁵ Le 24 novembre 1831, la Commission sanitaire du district de Fribourg fait remarquer que dans certains quartiers, des étables à moutons, chèvres, cochons, appelées boëtions, « des purinières, des latrines sans issue infectent l'air de manière à assurer la plus grande intensité à toute épidémie qui ferait irruption dans la ville. » A l'époque, des « égouts tombent sur les rues et places publiques ». Le 18 mai 1832, faisant suite au rapport de « la Commission du choléra », le Conseil communal, « voulant prendre toutes les mesures de précautions possibles, pour préserver ses administrés du fléau destructeur qui menace notre patrie ou du moins en diminuer l'intensité, croit devoir, à l'exemple des cités voisines, travailler avec activité à l'assainissement de la ville, moyen essentiel pour parvenir au but qu'il se propose et auquel les habitants doivent coopérer de tous leurs efforts, puisqu'il y va de leur existence et de leur conservation personnelle. » Le 8 juin suivant, décision est prise « de fixer aux chars », chargés

de ramasser les déchets – à défaut d'une rose –, « une clochette afin que l'on perde l'inconvenante habitude de jeter à toute heure les balayures au milieu des rues, de manière à arrêter l'eau et à former des mares de distance en distance. »⁶ Désormais, chaque maison devra se doter de toilettes, la Police locale allant jusqu'à proposer « d'établir des commissions de propreté, autorisées à visiter l'intérieur des immeubles au moins tous les mois, et capables d'y faire maintenir la propreté et l'ordre. » Afin d'assainir les rues, ruelles, fontaines, égouts, et autres conduites, il est fait appel aux forçats et aux « Valets de Ville. » « Si ceux-ci refusaient de faire leur devoir, M. le directeur de Police est autorisé de retenir leur paie, pour avec celle-ci prendre et payer d'autres ouvriers. »⁷ Toutefois à cette époque, nul n'osa aller jusqu'à interdire d'occire les porcs gras en pleine rue devant les habitations ! Si, dès le 6 novembre 1832, on estime que la menace de choléra n'existe plus, le Règlement sanitaire du 18 mai précédent, relatif au choléra, reste un temps en vigueur, la menace persistant durant les années suivantes, notamment en 1835, 1854, 1867 et 1871.⁸

Alain-Jacques TORNARE

¹ AVF, *Protocole du Conseil communal* 1832, fol. 397.

² AVF, *Protocole du Conseil municipal* 1831, fol. 188, 190, 249, 270.

³ AVF, *Ibid.*, fol. 322, 378.

⁴ AVF, *Ibid.*, fol. 397-399.

⁵ AVF, *Ibid.*, fol. 128.

⁶ AVF, *Protocole du Conseil communal* 1832, fol. 171-173, 200.

⁷ AVF, *Ibid.*, fol. 127.

⁸ AVF, *Ibid.*, fol. 396, 420, *Protocole du Conseil communal* 1835, fol. 325, 330 et 1854, fol. 535.

Subventions communales pour les propriétaires

ENERGIE

La Ville de Fribourg donne un coup d'accélérateur à la transition énergétique en soutenant

les propriétaires désirant améliorer l'efficacité énergétique de leur bâtiment. Son nouveau programme de subventions complète ainsi l'offre proposée par la Confédération et l'Etat de Fribourg. Une somme de 250 000 francs est prévue en 2020, reconductible en cas de bilan positif.

D'ici 2035, la Ville de Fribourg prévoit un assainissement énergétique d'un sixième des bâtiments de la ville, la multiplication par quatre du recours aux énergies renouvelables et la réduction de moitié de la dépendance aux énergies fossiles. Un des axes majeurs pour atteindre ces objectifs ambitieux est d'agir sur l'environnement construit. Les propriétaires de tous les bâtiments situés sur le territoire communal peuvent bénéficier d'un soutien pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou l'optimisation du système de chauffage; une mesure permet également d'effectuer un état des lieux et de profiter des conseils d'un expert pour l'établissement du certificat CECB® Plus. Les demandes doivent être adressées à la Commune à l'aide des formulaires disponibles sur son site internet. L'aide financière sera octroyée sur le principe du « premier arrivé, premier servi »; elle sera versée une fois les travaux effectués, selon la directive sur l'encouragement à l'efficacité énergétique en Ville de Fribourg.

Réaliser un audit énergétique de son bâtiment CECB® Plus

Le certificat énergétique cantonal des bâtiments – CECB® Plus permet aux propriétaires d'effectuer l'état des lieux énergétique de leur bâtiment (construit avant 2000) et leur donne accès à des conseils sur les améliorations à mettre en œuvre. Le propriétaire peut ainsi développer un projet d'assainissement en choisissant les solutions les plus intéressantes sur le plan thermo-économique. Soutien jusqu'à 1250 francs.

Installer des panneaux solaires photovoltaïques

L'objectif en matière d'énergie solaire photovoltaïque est de produire, à l'horizon 2035 et à l'échelle de la ville, 30 GWh d'électricité par an, soit la consommation de plus de 6500 ménages. La Ville participe aux coûts des nouvelles installations photovoltaïques sur son territoire, complétant ainsi les subventions fédérales déjà disponibles. Soutien jusqu'à 4000 francs. En plus de cette mesure, les propriétaires peuvent bénéficier depuis 2019 d'une expertise gratuite pour déterminer le potentiel photovoltaïque de leur bâtiment. Cette offre est disponible jusqu'à épuisement du fonds qui y est dédié.

Optimiser son système de chauffage

L'optimisation des systèmes de chauffage permet, en moyenne, de réduire la consommation de chaleur d'un bâtiment de 15%. La Ville soutient l'optimisation des chaudières ou des systèmes de distribution de chaleur existants afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments. Soutien jusqu'à 750 francs.

Plus d'informations sur www.ville-fribourg.ch/subventions-energie. Contact: edd@ville-fr.ch

Kommunale Subventionen für die Eigentümer

ENERGIE

Die Stadt Freiburg treibt die Energiewende voran und unterstützt Eigentümer, die die Energieeffizienz ihrer Gebäude verbessern möchten. Ein neues kommunales Subventionsprogramm ergänzt somit das Angebot des Bundes und des Kantons Freiburg. Ein Betrag von 250 000 Franken ist 2020 für dieses Pilotprojekt vorgesehen, das bei erfolgreicher Bilanz verlängert werden könnte.

Die Stadt Freiburg treibt die Energiewende voran und unterstützt Eigentümer, die die Energieeffizienz ihrer Gebäude verbessern möchten. Ein neues kommunales Subventionsprogramm ergänzt somit das Angebot des Bundes und des Kantons Freiburg. Ein Betrag von 250 000 Franken ist 2020 für dieses Pilotprojekt vorgesehen, das bei erfolgreicher Bilanz verlängert werden könnte.

Bis 2035 rechnet die Stadt Freiburg mit der energetischen Sanierung eines Sechstels der Gebäude der Stadt, der Vervierfachung des Einsatzes erneuerbarer Energien und der Halbierung der Abhängigkeit von fossilen Brennstoffen. Eine der wichtigsten Strategien, um diese ehrgeizigen Ziele zu erreichen, besteht darin, Massnahmen im Bereich der gebauten Umwelt umzusetzen. Die Eigentümer aller auf dem Gemeindegebiet gelegenen Gebäude können für das Anbringen von Photovoltaikanlagen oder die Optimierung des Heizsystems Unterstützung erhalten; eine Massnahme ermöglicht es ihnen auch, eine Bestandsaufnahme durchzuführen und von einem Experten für die Erstellung des GEAK® Plus Beratung zu erhalten. Die Gesuche müssen an die Gemeinde gerichtet werden, wobei die auf ihrer Webseite verfügbaren Formulare zu verwenden sind. Die finanzielle Unterstützung wird in der Reihenfolge des Eingangs der Gesuche gewährt; sie wird nach Ausführung der Arbeiten gemäss der Richtlinie zur Förderung der Energieeffizienz in der Stadt Freiburg ausbezahlt.

Einen GEAK®-Plus-Beratungsbericht zu seinem Gebäude erstellen lassen

Der Gebäudeenergieausweis der Kantone, GEAK® Plus, erlaubt den Immobilienbesitzern, eine energetische Bestandsaufnahme ihres Gebäudes (Baujahr vor 2000) durchzuführen und gibt ihnen Zugang zu Ratschlägen betreffend mögliche Optimierungen. Die Eigentümer können so ein Sanierungsprojekt ausarbeiten und die aus energetisch-wirtschaftlicher Sicht interessantesten Lösungen wählen. Unterstützung bis zu 1250 Franken.

Eine Photovoltaikanlage anbringen

Das Ziel im Bereich der photovoltaischen Solarenergie ist es, bis 2035 auf Stadtgebiet jährlich 30 GWh Strom zu erzeugen, was dem Verbrauch von über 6500 Haushalten entspricht. Die Stadt beteiligt sich an den Kosten der neuen Photovoltaikanlagen auf ihrem Gebiet und ergänzt somit die bereits verfügbaren Bundesbeiträge. Unterstützung bis zu 4000 Franken. Zusätzlich zu dieser Massnahme können Eigentümer seit 2019 von einer kostenlosen Expertise profitieren, um das photovoltaische Potential ihres Gebäudes zu ermitteln. Dieses Angebot gilt bis zur Erschöpfung des dafür bestimmten Fonds.

Sein Heizsystem optimieren

Durch die Optimierung der Heizsysteme lässt sich der Wärmeverbrauch eines Gebäudes im Durchschnitt um 15% reduzieren. Die Stadt unterstützt die Optimierung bestehender Heizkessel oder Wärmeverteilungssysteme, um den Energieverbrauch der Gebäude zu senken. Unterstützung bis zu 750 Franken.

Weitere Informationen unter: www.ville-fribourg.ch/subventions-energie. Kontakt: edd@ville-fr.ch

Garantir l'accès à l'eau

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 2030? Ce sont 17 objectifs de développement durable (ODD), acceptés par l'ONU et servant de cadre international pour relever les grands défis de la planète. Jusqu'à l'été 2020, 1700 vous propose de vous approprier chaque mois l'une de ces thématiques. Voici l'ODD N° 6: Garantir l'accès à l'eau.

L'eau est essentielle à la vie. C'est pourquoi l'ODD 6 s'applique à garantir l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène. Il comprend notamment des buts touchant à la protection et à la restauration des écosystèmes en lien avec l'eau (comme les montagnes, les forêts, les rivières ou encore les lacs). L'ODD 6 vise également l'amélioration de la qualité et la réduction de la pollution des eaux.

La Ville de Fribourg considère l'eau comme un bien de propriété publique et collective. C'est SINEF SA, qui est en charge de la construction et de l'exploitation du réseau d'eau, sur mandat d'Eau de Fribourg – Freiburger Wasser, une société en mains publiques détenant les infrastructures du réseau d'eau potable de la ville. SINEF SA, une entreprise dont le seul actionnaire est la Ville de Fribourg, assure ainsi le contrôle de qualité de l'eau afin de garantir un suivi rigoureux des installations et la distribution d'une eau potable impeccable.

Voici le petit cycle de l'eau ou comment l'eau arrive et repart de chez vous.

Du captage de l'eau...

A Fribourg, nous bénéficions d'une situation privilégiée puisque deux sources, celle de la Hofmatt et celle de la Tuffière, permettent à elles seules d'alimenter non seulement le réseau d'eau de la ville, mais également de fournir le surplus à certaines communes avoisinantes. Ces eaux

de sources sont captées puis traitées à titre préventif par ultraviolet afin de garantir une hygiène irréprochable. L'eau de votre robinet est naturellement filtrée, non chlorée, issue de la région et nécessite peu d'énergie pour arriver jusque chez vous, puisqu'il n'y a besoin ni d'emballages en plastique, ni de camions pour la transporter.

... à son rejet après épuration

Une fois utilisées dans nos ménages, les eaux usées de Fribourg repartent ensuite dans les différentes canalisations prévues à cet effet afin de rejoindre la station d'épuration (STEP), dont l'exploitation est également confiée à SINEF SA. Une fois arrivées à la STEP, les eaux usées subissent différents traitements permettant d'éliminer tout résidu physique ainsi que des traitements biologiques et chimiques afin de ramener les charges polluantes à un niveau acceptable pour un déversement dans le milieu naturel. L'efficacité des étapes de traitement est vérifiée par des analyses de laboratoire. La fermentation des boues extraites des eaux usées permet de produire du biogaz, lequel est principalement injecté dans le réseau de gaz naturel après purification. Dans les années à venir, un traitement complémentaire permettra d'éliminer les micropolluants (p. ex. résidus de médicaments).



DEN ZUGANG ZU WASSER GEWÄHRLEISTEN

Das «blaue Gold» ist lebensnotwendig. Aus diesem Grund umfasst das SDG 6 den Zugang zu Trinkwasser, zu Sanitärversorgung und Hygiene. Es beinhaltet Ziele zum Schutz und zur Wiederherstellung von wasserverbundenen Ökosystemen (darunter Berge, Wälder, Flüsse und Seen). Das SDG 6 strebt ebenfalls eine Verbesserung der Wasserqualität und eine Verminderung der Wasserverschmutzung an.

Die Stadt Freiburg betrachtet Wasser als öffentliches Gemeingut. SINEF AG wurde von Eau de Fribourg – Freiburger Wasser, einer Gesellschaft im Besitz der öffentlichen Hand, welche die Infrastrukturen des Trinkwassernetzes der Stadt innehat, mit dem Bau und dem Unterhalt des Wassernetzes beauftragt. SINEF AG, deren einzige Aktionärin die Stadt Freiburg ist, stellt somit die Kontrolle der Wasserqualität sicher, um eine rigorose Wartung der Anlagen und die Verteilung von einwandfreiem Trinkwasser zu gewährleisten.

A la Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
 Rue de l'Hôpital 2
 Entrée C, 1^{er} étage
 026 351 71 44
 bibliothequefribourg@ville-fr.ch
 www.ville-fribourg.ch/bibliotheque

Horaire
 Lundi, mardi et vendredi: 14 h – 18 h
 Mercredi: 10 h – 18 h
 Jeudi: 14 h – 20 h
 Samedi: 9 h – 12 h



Ombres sur la Tamise

Michael Ondaatje, Editions de l'Olivier

L'auteur se souvient de son adolescence rocambolésque dans le Londres de l'après-guerre. Confiés par leurs parents à un tuteur louche, Nathanael et sa sœur vont découvrir la clandestinité et les paris truqués dans un milieu social hétéroclite. Les personnages rencontrés sont truculents et les virées nocturnes en bateau sur la Tamise enivrantes. L'auteur du *Patient anglais* façonne la mémoire de son personnage à l'instar d'un brillant artisan.



Je me souviens... Fribourg

Gabby Marchand, Ed. Faim de siècle

Le titre de l'ouvrage du chanteur de la Basse résonne en chacun de nous! 426 rubriques, plutôt des bribes de rue, qui commencent par *Je me souviens...* en écho à sa première chanson intitulée *Souvenirs lointains* composée à l'âge de 17 ans, *aux Souvenirs, souvenirs* du très jeune Johnny Hallyday ou à la prose poétique de Georges Perec et de ses *Je me souviens*.

Comme une longue déclaration d'amour à sa ville et à ses habitants/es, Gabby Marchand offre à la fois un témoignage plus tendre qu'historique sur le Fribourg de sa jeunesse et un florilège de textes de chansons et de poèmes. En bonus, les lecteurs se délecteront de la réédition de son œuvre poétique et photographique parue initialement en 1972 *Première lettre d'explication à mon ami Joël pour lui indiquer le chemin du Café de l'Ange où il pourra me payer une pomme*.

Imprimé en présence de l'auteur dans les locaux de media f sur le boulevard de Pérolles, le livre est disponible en librairie et en bibliothèque depuis le début mars. Mais la fête de vernissage prévue par ses amis a été gâchée par le confinement. C'est ainsi. Moi, je me souviendrai toujours des paroles de *Gontran*, une chanson sublime et anarchiste que l'on chantait à tue-tête chez les scouts. Je me souviendrai aussi d'une paire de maracas confectonnées dans l'atelier musical pour les petits qu'il animait. Merci de tout cœur pour ces souvenirs, Gabby!

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Spitalstrasse 2
 1700 Freiburg
 Eingang B (mit Treppe)
 oder C (rollstuhlgängig)
 026 322 47 22
 deubibfr@ville-fr.ch
 www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
 Montag: geschlossen
 Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
 Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
 Donnerstag: 14 bis 18 Uhr
 Samstag: 9 bis 12 Uhr

Neue Medien in der Deutschen Bibliothek

Während der pandemiebedingten Schliessung haben wir unseren Medienbestand unter die Lupe genommen. Dazu gehört das Aussortieren nicht mehr gefragter oder veralteter Titel, das Ergänzen von Lücken und das Ausschuchen neu erschienener Titel. So konnten wir in den letzten beiden Monaten über 200 neue Medien in den Bestand aufnehmen.

Sie können auf unserer Homepage www.deutschebibliothekfreiburg.ch unter der Rubrik Katalog bequem von daheim aus unter Neuheiten stöbern und sich inspirieren lassen.

Gerne nehmen wir auch Ihre Vorschläge für Neukäufe entgegen. Falls diese in unseren Bestand passen, kaufen wir sie ein und Sie dürfen das Medium als erste Kundin bzw. erster Kunde ausleihen.

Die Bibliothek ist momentan kein Aufenthaltsort

Leider werden die Bibliotheken bis zum Ende der Pandemie kein Aufenthaltsort sein können. Der Bibliotheksbesuch muss sich auf die Rückgabe, das gezielte Ausschuchen und Ausleihen beschränken. Veranstaltungen wird es bei uns bis auf Weiteres auch keine geben. Wir sind aber – auch hinter Plexiglas – gerne für Auskünfte da und freuen uns, Ihnen spannenden Lese- stoff, interessante Hörerlebnisse und unterhaltende Filme auszuleihen.

Pour compenser les deux mois de fermeture, les abonnements en cours sont prolongés de deux mois.

Ein kleiner Trost: alle in den letzten Monaten gültigen Abonnemente wurden um zwei Monate verlängert.



© HFR-Alexandre Bourguet

Femmes de Fribourg

**CATHERINE
DOROGI**

Directrice des soins de l'HFR, depuis un peu plus de trois ans, Catherine Dorogi gère la partie soignante de chacun des sites de l'hôpital fribourgeois. Au sortir d'une période mouvementée, elle nous parle de la façon dont elle et ses équipes ont vécu ces trois derniers mois.

« La première chance que j'ai, c'est que mon équipe est extraordinaire ! » C'est la seule fois de l'interview où Catherine Dorogi utilise le pronom « je ». Preuve, s'il en est, que tout l'HFR a lutté ensemble contre le COVID-19. La directrice des soins dispose d'une solide formation et d'une grande expérience dans le milieu hospitalier. La gestion d'une pandémie est un peu abordée durant les études et avec la pratique mais pas dans les détails. « Ça vous arrive dessus ! » répond-elle quand on lui demande si elle y était préparée. Il faut donc construire ensemble, pas à pas. Catherine Dorogi note tout d'abord la rapidité avec laquelle les équipes ont su réagir. Une première satisfaction a été la mise en place de la première hotline. C'était le 27 février : « Les appels COVID atterrissaient alors au secrétariat des urgences. Nous avons vite réalisé que ça ne serait pas gérable. Suzanne Horlacher (responsable des soins, adjointe à la Direction des soins) a alors pris les rênes. Elle a réussi à établir une planification avec du personnel attiré. En une journée, c'était prêt. C'est génial. Tout n'a pas été facile, précisez-t-elle, mais ça a pu se faire très vite. »

Pour répondre aux contraintes et besoins de cette période exceptionnelle, il a fallu mettre en place des

mesures organisationnelles nouvelles comme les « huddles » : « ce sont de courts points de situation, en petite équipe, qui ont lieu plusieurs fois par jour. En cinq minutes, nous nous communiquons les informations essentielles. » Grâce à ces échanges fréquents, il a été possible de réagir de manière rapide et réfléchi. Ces « huddles » sont d'ailleurs appelés à perdurer. Un autre apport positif de l'organisation spéciale COVID-19, ce sont les contacts et les échanges avec les EMS qui se sont intensifiés : « Nous voulons maintenir ces liens car ils sont bénéfiques pour les deux parties. »

Soutenir les équipes

Bien sûr, il y a eu des moments difficiles. « Au début, quand la vague arrive, c'est comme lorsqu'on attend l'annonce d'une maladie grave. D'abord, nous sommes dans le déni. Après vient la question « comment on va faire ». C'était étrange. » La vague a duré presque tout le mois de mars : « Elle n'arrêtait pas de monter. Nous ne savions pas si ça allait monter encore, baisser ou se calmer. Je dirais que le pic était autour du 25 mars. Le 5 avril, la courbe était stable et mi-avril, elle a commencé à descendre. Au plus fort de la vague, 20 patients COVID-19 étaient aux soins intensifs, en plus des autres cas, certes en nombre

réduit, alors qu'en temps normal nous avons 18 malades en tout. » Ces malades n'avaient pas droit à la visite de leurs proches, ce dont le personnel de cette unité a souffert émotionnellement. « Nous avons mis en place un soutien psychologique pour les aider à gérer cette période. »

Solidarité, entraide et reconnaissance

L'élan de solidarité et d'entraide au sein de la population a impressionné Catherine Dorogi. « Nous avons reçu beaucoup de soutien volontaire d'anciens soignants, qui se mettaient à disposition. » Sans oublier les nombreux gestes de reconnaissance : « Des musiciens ont joué du cor des Alpes devant les bâtiments. Nous avons reçu beaucoup de chocolat, des pâtisseries, des pizzas, des dessins d'enfants... Il y a aussi eu des banderoles de remerciements. Et ça, ce n'est que ce que j'ai vu de mes propres yeux ! Ces marques de reconnaissance nous touchent profondément. »

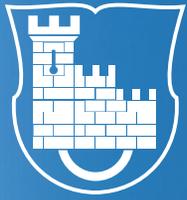
De la bienveillance

La situation est actuellement moins tendue. « Nous avons cinq malades COVID-19 en soins intensifs, six dans les étages. Dix cas suspects sont en isolement, peut-être que certains seront positifs (état au 14 mai). » Cette

baisse ne signifie pas la fin de la maladie : « Nous devons nous habituer à vivre avec ce virus et organiser l'HFR en conséquence. » Qu'en est-il d'une deuxième vague ? « Nous sommes incapables de dire quand, ni comment ça pourrait reprendre. Il faut anticiper et continuer à garder les précautions d'usage. Cette deuxième vague dépend du comportement de chacun. »

Catherine Dorogi peut à présent prendre le temps de s'arrêter et de réaliser l'ampleur de ce que ses équipes et elle ont accompli : « Sur le coup, nous étions dans l'action. Nous pouvons maintenant regarder en arrière et ce qui a été fait est tout simplement « Wow ». »

Et comme il faut s'enrichir de chaque expérience, Catherine Dorogi souhaiterait que perdure l'esprit de bienveillance et de soutien qui a régné ces trois derniers mois.



Ville de Fribourg

Vous avez joué le jeu – merci !

Chères habitantes, chers habitants,

La Ville de Fribourg vous remercie chaleureusement pour votre comportement exemplaire durant la phase de confinement due à la pandémie de coronavirus. Vos efforts et votre solidarité ont permis de limiter au maximum la durée de cette période difficile. Grâce à vous, la santé de toutes et tous a été préservée autant que possible.

Poursuivons désormais dans cette voie et restons vigilant·e·s. Continuer à suivre les recommandations sanitaires des autorités, c'est favoriser le retour à la normale, l'expérience acquise en plus.

Merci d'avance et portez-vous bien,

La Ville de Fribourg

Sie haben sich an die Regeln gehalten - Danke!

Liebe Einwohnerinnen, liebe Einwohner

Die Stadt Freiburg bedankt sich herzlich für Ihr vorbildliches Verhalten während der Phase der Einschränkungen aufgrund der Coronavirus-Pandemie. Dank Ihren Bemühungen und Ihrer Solidarität konnten die Dauer dieser schwierigen Zeit so weit wie möglich begrenzt und die Gesundheit von uns allen weitestgehend geschützt werden.

Lassen Sie uns diesen Weg gemeinsam weitergehen und wachsam bleiben. Indem wir die gesundheitlichen Empfehlungen der Behörden weiterhin befolgen, fördern wir eine Rückkehr zur Normalität und haben wertvolle Erfahrungen dazugewonnen.

Vielen Dank im Voraus, bleiben Sie gesund!

Die Stadt Freiburg